

## Un médecin évincé car peu rentable

Gastro-entérologue d'envergure internationale et professionnel de santé publique au CHU d'Amiens, le docteur Alain Braillon a vu son poste supprimé il y a un an par mesure d'économie, ce qu'il conteste avec force.

Viré, purement et simplement, par mail, parce qu'il ne rapportait pas assez d'argent. L'« affaire » Alain Braillon est, pour beaucoup, le symbole du sacrifice de la santé publique par l'État. Elle a d'ailleurs été évoquée dans plusieurs médias, dont le *British Medical Journal* qui s'est indigné du sort réservé à ce médecin d'envergure internationale.

Le 15 décembre 2009, Alain Braillon apprenait que le poste de chercheur hospitalier qu'il occupe depuis janvier 2006 dans le service de santé publique à l'hôpital Nord était supprimé par mesure d'économie. Une décision émanant de l'agence régionale d'hospitalisation (ARH) aujourd'hui devenue agence régionale de santé (ARS).

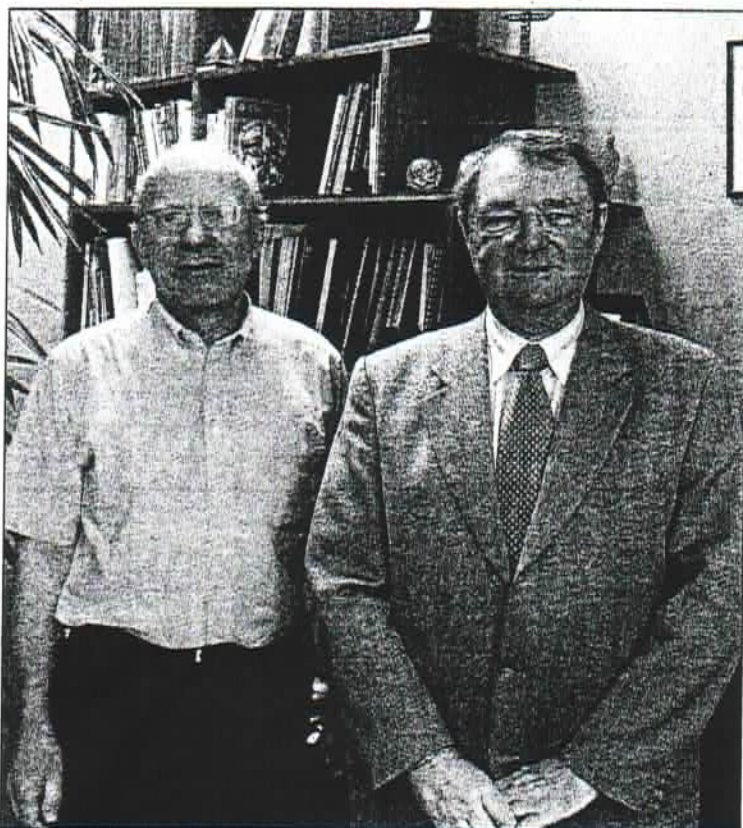
### Le docteur Braillon prévient au lieu de guérir

Que lui reproche-t-on au fond ? Le problème, si c'en est un, c'est que le docteur Braillon prévient la maladie au lieu de la guérir. Il n'est donc pas vraiment producteur de recettes dans le nouveau mode de financement qui régit les hôpitaux depuis 2009, la fameuse tarification à l'activité. Lui, soigne en amont, par la prévention, en essayant de réduire le nombre de malades, donc d'interventions chirurgicales et de prescriptions de médicaments.

De là à imaginer qu'il paye aussi certaines de ses études, critiques en matière de santé publique, « quand on arrive à tel niveau de malveillance, on est en droit de s'interroger », estime Alain Braillon.

Car il déplore aussi la méthode. Il s'est ainsi longuement battu pour apprendre que Pascal Forcioli, le directeur de l'ARH de l'époque, avait pris seul cette décision, « sans qu'elle ne soit actée dans aucun écrit ». La commission médicale d'établissement, présidée par Michel Slama, l'a ensuite validée en mars « en dehors de l'ordre du jour, en fin de séance et avec un tiers des membres ! »

Depuis septembre, Alain Braillon essaie de rencontrer des membres du Centre national de gestion, qui doit lui proposer au moins trois affectations d'ici deux ans. Il a saisi



Soutenu par le professeur Gérard Dubois, le docteur Alain Braillon (à g.), est notamment reconnu pour son travail de prévention du tabagisme.

le tribunal administratif, sans réel espoir. « On m'empêche tout bonnement de travailler. J'ai dû attendre deux mois pour recevoir mes ordres de mission. Cela m'a contraint à refu-

ser trois invitations à des congrès internationaux. C'est totalement irresponsable, sachant que dans tous les pays du monde la mortalité infantile baisse alors qu'elle augmente en Fran-

### « Il rapporte à l'hôpital deux fois et demi son salaire »

La mesure d'économie mise en avant pour expliquer la suppression du poste du docteur Braillon est difficilement crédible, selon le principal intéressé. « Cela ne tient pas la route dans la mesure où je fais gagner de l'argent à l'hôpital grâce à mes programmes : plus de 500 000 € de crédits en quatre ans grâce aux subventions du conseil régional, de la Fondation de France ou de la Ligue contre le cancer. »

Sans oublier ses publications régulières dans les grandes revues internationales, qui rapporteraient environ 200 000 € par an à l'hôpital dans le cadre de l'enveloppe Merri (Mission d'enseignement, de recherche, de référence et d'innovation).

« Chaque mois, il rapporte à l'hôpital deux fois et demi son salaire avec les charges, calcule le professeur Gérard Dubois, son chef de service et principal

ce. Tout comme la consommation de tabac et d'alcool. »

Coïncidence troublante, quelques minutes après notre rencontre, Alain Braillon recevait un courrier interne de la part de la direction du CHU d'Amiens lui indiquant qu'il ne disposerait plus de son bureau après Noël.

### Le CHU d'Amiens n'a aucun poste à pourvoir

Contacté, Philippe Domy, le futur ex-directeur du CHU d'Amiens — il devrait prendre la direction du CHU de Montpellier dans quelques jours — tient à souligner que « son » hôpital n'est « en rien responsable de ce qui arrive au Dr Braillon. Il était clairement entendu qu'il ne bénéficiait que d'un support administratif au CHU. En aucun cas il ne faisait partie des effectifs. Il a été imposé. À partir du moment du moment où l'ARH décidait de cesser le financement de son poste, il était impossible pour le CHU de gager un poste médical supplémentaire. De plus, il n'a jamais eu de missions au titre de l'hôpital, on n'a jamais su ce qu'il faisait puisque ce n'est pas à nous qu'il rendait des comptes. »

Réponse étonnante quand on sait que le Dr Braillon est à l'origine de plus de 140 publications. Quant au service de santé publique, voilà deux ans qu'il est privé de secrétaire et de bureau pour accueillir des étudiants ou des internes.

BAKHITI ZOJAD

...! Je réagis  
[www.courrier-picard.fr](http://www.courrier-picard.fr)

soutien. Le sort qu'on lui fait est injuste, injustifié et injustifiable. Outre le programme de prévention du tabagisme qu'il a mené avec les maternités picardes, il a aussi amélioré la prévention de la transmission de l'hépatite B de la mère à l'enfant, et travaillé sur la prévention des récidives après les tentatives de suicide. Son départ mettra fin à tout cela. C'est un nouveau coup dur pour la santé publique. »

B. Z.